



Séance extraordinaire du conseil municipal Mardi le 18 septembre 2018

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce dixième-huitième jour de septembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente, au 12 rue de l'Église, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Monsieur:	Benoît Pilotto, maire
Madame :	Christine Ouellet, conseillère siège 1
Monsieur :	Bertrand Ouellet, conseiller siège 2
Madame	Marie-Ève Lévesque Gaudreau, conseillère siège 3
Messieurs :	Denis Miville, conseiller siège 4
	Denis Lizotte, conseiller siège 5
	Gilles Gagnon, conseiller siège 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Benoît Pilotto maire; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire. Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

1. Ouverture de la séance à 19h30
2. Dépôt de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Démission de la directrice générale et secrétaire trésorière
5. Traitement salarial de la secrétaire trésorière adjointe
6. Mandat - Mallette vérification intérimaire
7. Annulation – carte de crédit de la municipalité
8. Mandat – Accompagnement processus d'embauche
9. Période de questions
10. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

À 19h30, le maire, M. Benoît Pilotto, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire

2. Dépôt de l'avis de convocation

Considérant les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ)

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 13 septembre 2018, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément à l'article 156 du CMQ ;

Considérant l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal ;

Considérant le dépôt du Rapport de signification;

Considérant l'article 956 du CMQ ;

Il est ainsi déclaré que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3. Rés.128-2018 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Christine Ouellet
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

4. Rés.129-2018 Démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière

Considérant que la directrice générale a donné sa démission par écrit au conseil;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Ouellet
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal accepte la démission de Madame Maryse Lizotte.

ADOPTÉE

5. Rés.130-2018 Traitement salarial de la secrétaire trésorière adjointe

Considérant la démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Considérant que la secrétaire-trésorière adjointe occupera une double fonction jusqu'à l'embauche de la nouvelle direction générale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le conseil autorise que la secrétaire-trésorière adjointe reçoive le traitement salarial actuellement versé pour le poste de directrice générale.

ADOPTÉE

6. Rés.131-2018 Mandat - Mallette vérification intérimaire

Considérant la démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Ève Lévesque Gaudreau
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le conseil autorise Mallette s.e.n.c à procéder à la vérification intérimaire en date du 26 septembre 2018.

ADOPTÉE

7. Rés.132-2018 Annulation – carte de crédit de la municipalité

Considérant la démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Miville
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

D'annuler la carte de crédit municipal identifiée au nom de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

D'autoriser les signataires officiels de la municipalité à signer tous documents afférents.

ADOPTÉE

8. Rés.133-2018 Mandat – Accompagnement processus d'embauche

Considérant la démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Lizotte

D'autoriser une dépense maximale de 1000\$ pour les services professionnels d'accompagnement lors du processus d'embauche.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Gilles Gagnon
Tous sont en faveur de la proposition

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

9. Période de questions (ouverture à 19h34, fermeture à 19h39)

La période de questions a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

10. Rés.134-2018 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Gagnon
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à dix-neuf heures trente-neuf (19h39).

ADOPTÉE

Benoît Pilotto, maire

Maryse Lizotte, directrice générale, secrétaire trésorière

Je, Benoît Pilotto, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales